Cantons actuelles

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **78 (1990)**

Heft 12

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Jura

Objectif: retravailler

(fvk) – Passage de témoin sans bavure au Centre de liaison des associations féminines jurassiennes, où Carmen Bossart a repris la présidence après le départ de Mariethé Aubry Mertenat. Une année riche en manifestations et en réflexion et qui se reflète bien dans le rapport d'activités 1989-90.

En juin, Marie-Antoinette Stolz a abordé, dans une conférence, l'intégration de la femme dans l'Europe et a encouragé ses consœurs à faire œuvre de pionnières en choisissant des professions qu'elles aiment pratiquer et où elles peuvent se perfectionner.

La reconversion professionnelle est aussi à l'étude du CL. Premier objectif: offrir aux femmes un emploi reconnu qui réponde aux besoins de l'économie jurassienne d'aujourd'hui et de demain. Des entreprises comme l'Hôpital régional et «Le Pays» de Porrentruy, Burrus de Boncourt et Ruedin de Bassecourt collaborent au projet. Le CL attend actuellement une réponse de l'Etat qui doit se prononcer sur le budget d'une étude. En effet, il faudrait définir les besoins en personnel féminin auprès de cinq entreprises recrutant essentiellement de la main-d'œuvre qualifiée ou semi-qualifiée.

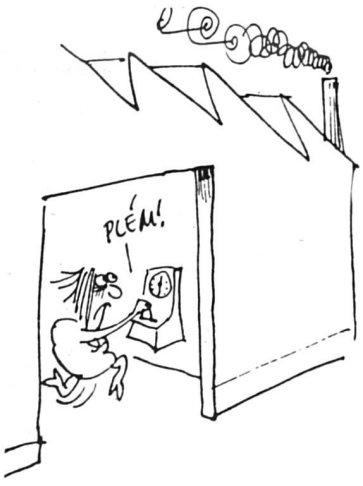
Mais retravailler pour une femme entraîne toujours un choix difficile: faut-il privilégier le foyer, la société ou la profession? Le thème a été débattu en septembre autour d'une table ronde animée par Roger Schindelholz. De nombreuses femmes intégrées dans le monde du travail y ont témoigné, comme par exemple Yvette Beureux, qui à l'âge de 40 ans s'est lancée dans un apprentissage de laborantine.

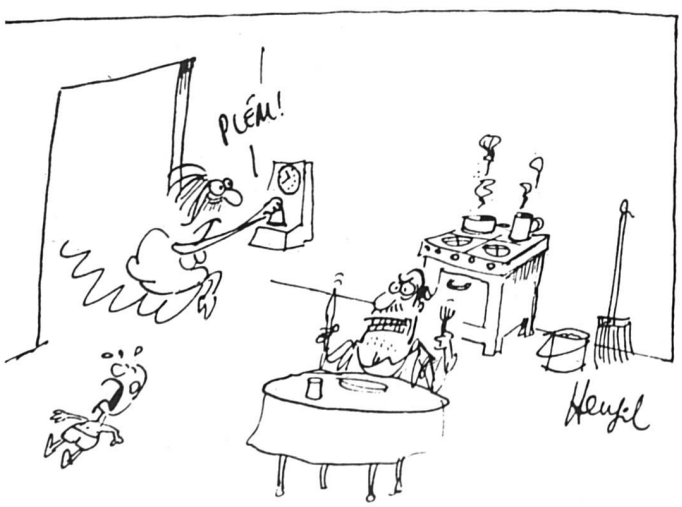
Bienne

Espaces de femmes

(fvk) – «Découvrons les espaces pour femmes à Bienne», c'est ce que vous propose une brochure bilingue parue tout récemment, à l'initiative de la «Frauenstelle» du Cercle d'études des problèmes de notre temps. Aux femmes qui fréquentent la ville de Bienne, les rédactrices ont souhaité offrir non seulement des adresses de lieux de femmes ou pour femmes mais aussi divers points de vue féminins. Pour découvrir les interviews de femmes de divers milieux, repérer de nouvelles adresses qui vous concernent, faire connaissance de groupes qui se présentent eux-mêmes, vous pouvez commander «Bienne, espaces de femmes» à Arbeitskreis für Zeitfragen, Quai du Haut 12, 2503 Bienne, tél. (032) 22 36 91.

Quant à l'action «Moutons de case» qui vise à offrir 1000 moutons à 45 francs aux femmes de l'association de Zabré Pag-la-Yiri, au Burkina Faso, elle a déclenché un grand élan de générosité. En septembre, les femmes jurassiennes avaient déjà rassemblé la somme de 31500 francs, soit l'équivalent de 700 moutons. Le calcul est simple, restent 300 moutons à procurer. Souhaitez-vous agrandir le troupeau? Alors contactez l'action «Moutons de case», C.P. 3052, 2800 Delémont, tél. (066) 22 96 14.





Faut-il privilégier la profession ou le foyer?

Valais

Fiscalité: on révise à la baisse

(ccr) – La loi fiscale valaisanne autorise le législateur à accorder aux «époux qui vivent en ménage commun» une déduction qui peut aller de 20% (max. 2000 francs) à 30% (max. 3000 francs). Le Gouvernement vient donc de décider de porter cette déduction de 20% à 25%, dans un premier temps, puis à 30% du montant de l'impôt.Inutile de préciser que la quasi totalité des députés bénéficiera de ce cadeau qui vise avant tout à privilégier les couples légalement unis par rapport aux concubins. En revanche, les catégories de contribuables les plus défavorisées (femmes seules avec enfants à charge et retraitées AVS seules) continueront à payer leur quote part d'impôts. Pire: face à cette nouvelle répartition des charges, on constatera que le poids de l'impôt pèsera encore plus lourdement qu'auparavant sur leurs épaules. On appelle ça la politique familiale de l'Etat social. Ben, pardi!

BUREAU DE L'ÉGALITÉ DES DROITS ENTRE HOMME ET FEMME

2, rue Henri-Fazy – 1211 GENÈVE 3 – Tél. 022/27 20 65
Correspondance: case postale 362

ENQUÊTE SUR LES BESOINS EN FORMATION DES FEMMES

Pour pouvoir contribuer à la mise en place de lieux de formation correspondant aux intérêts des femmes, le Bureau de l'égalité a souhaité connaître leurs besoins en formation ainsi que leur désir de changement professionnel.

A cette fin, il a mandaté quatre chercheuses pour effectuer une enquête auprès d'un échantillon représentatif de la population féminine du canton de Genève.

Le questionnaire très approfondi, permettra, entre autres, de déterminer le type de formations souhaitées: perfectionnement professionnel, recyclage, stages nécessités par un désir de réinsertion professionnelle, cours spécifiques de langues, jardinage, sport, expression de soi, etc., en fonction de la situation professionnelle, familiale et sociale des femmes. Il s'attache également à connaître les désirs des femmes concernant l'aménagement temporel de ces formations ainsi que les obstacles qu'elles rencontrent.

Les premiers résultats devraient être disponibles au tout début 1991.

Genève

Un CV modèle

(jbw) – Rose Donnet vient d'être élue à la présidence de l'Association genevoise des femmes universitaires. Son curriculum vitae mérite d'être raconté, car il est exemplaire.

Après une formation de secrétaire, Rose Donnet se marie et devient mère de deux enfants au foyer. Elle accepte alors de s'occuper de l'administration du journal *Femmes suisses*. Au contact du comité de rédaction, elle décide de reprendre des études, fait un baccalauréat français, entre à la Faculté des lettres de Genève où elle obtient sa licence (musicologie, anglais, philosophie). Son mémoire de licence a pour titre « Le diable dans les livrets d'opéra au XIX^{e} siècle ».

Elle passe ensuite deux ans à la TV comme assistante de production à Temps présent. Puis elle quitte la TV pour ouvrir une école de recyclage Femmes et profession, se monte en ordinateurs et met sur pied des cours de formation d'un an, puis de remise à niveau de trois mois. Mais cela ne lui suffit pas pour vivre, elle cherche un emploi fixe. Alors un poste d'enseignante de bureautique et télécommunications s'offre à l'Ecole supérieure de commerce. Elle y est engagée d'abord comme remplaçante, passe un professorat de bureautique et obtient son certificat d'aptitude d'enseignement secondaire.



Rose Donnet.

Elle continue encore aujourd'hui à donner chez elle, dans une pièce aménagée avec ordinateurs… des cours de trois mois à raison de trois demi-journées par semaine pour recycler les femmes.

« Les associations féminines m'ont beaucoup apporté et je suis heureuse d'en présider une maintenant. » Bonne chance !

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La Faculté de Médecine ouvre une inscription pour **un poste** de

PROFESSEUR ADJOINT
en physiologie

Charge: Il s'agit d'un poste à charge complète comprenant 6 heures de cours hebdomadaires, ainsi que des séminaires et des activités de recherches.

Exigences: Doctorat en médecine ou en sciences, ou titre jugé équivalent.

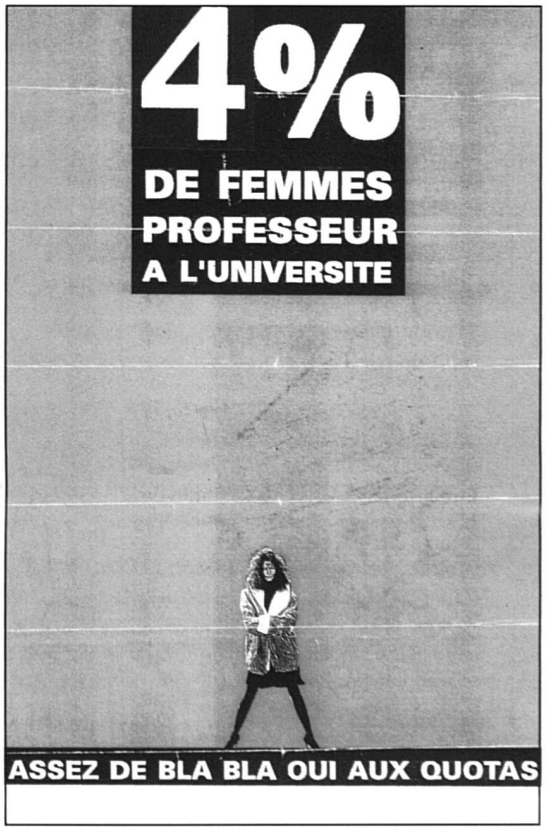
Entrée en fonction: 1er octobre 1991 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 10 janvier 1991 au **Décanat de la Faculté de Médecine, Centre Médical Universitaire, 1, rue Michel-Servet, CH-1211 Genève 4,** auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions. Ceci est la modification d'une annonce parue récemment.

Genève

Les quotas attirent la foule

(jbw) – Le mercredi soir 31 octobre, ce sont près de 200 femmes et quelques hommes qui s'étaient donné rendez-vous au Forum pour en savoir plus sur les quotas. Autour de Micheline Calmy-Rey, députée, présidente de la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi sur les quotas à l'université, s'était formé un « patchwork » d'associations féminines les plus diverses. Elles ont mis sur pied cette soirée, une soirée pas comme les autres.



Tout d'abord, un film vidéo de cinq minutes, réalisé par des femmes de l'OMS, a montré la façon dont les femmes cadres sont accueillies par leurs collègues masculins ; drôle et conforme à la réalité.

Ont suivi des témoignages de femmes pour qui l'égalité de chances n'a pas existé.

Ensuite, quinze minutes d'explications de Patricia Schulz, juriste, sur la façon de considérer les quotas.

Tout d'abord il faut adapter le type de quota aux différentes situations, trouver des quotas réalistes et réalisables, viser tous les niveaux hiérarchiques et surtout accompagner les quotas de mesures complémentaires telles que crèches, horaires scolaires, partage des tâches, etc.

Il faut distinguer les quotas impératifs (X% de femmes dans X années dans tel secteur) des quotas d'influence, facultatifs mais avec sanctions économiques ; les quotas rigides (en l'an 2000, 50% de conseillères nationales) des quotas souples (à compétences égales choisir une femme).

Une discussion très riche a suivi. On a appris, par exemple, que l'UNICEF, à New York, n'engageait plus que des femmes en vue d'obtenir 50% de personnes des deux sexes. Par contre, il semble difficile sinon impossible d'introduire des quotas dans l'industrie pour arriver à l'égalité de salaire pour un travail de valeur égale. Anne-Marie Brunner, juriste à la FTMH l'a bien expliqué. Le quota n'est pas le remède universel pour parvenir à l'égalité et ouvrir aux femmes certains secteurs très bien payés de l'horlogerie.

Dans ses conclusions, Martine Chaponnière a soulevé que les quotas sont une mesure parmi d'autres pour parvenir à l'égalité dont on fêtera le 14 juin 1991 les 10 ans d'inscription dans la constitution.

Il y a aussi le problème des mentalités qu'il faudrait changer, mais les mentalités finalement c'est nous. La solidarité féminine ne « joue » pas toujours à fond et présente aussi des embûches.

Soirée réussie car, comme l'ont dit beaucoup de personnes : « En venant ici ce soir, je n'avais pas d'opinion sur les quotas, maintenant je pense que dans certains domaines ils sont justifiés. » Mission accomplie !

Mieux-être et épanouissement

Journée neuchâteloise des femmes

(ib) – Répondant à l'appel du Centre de liaison, les Neuchâteloises des diverses sociétés et associations se réunissent traditionnellement une fois l'an. Le 10 novembre dernier, elles portaient leur réflexion sur le mieux-être, visant à «S'épanouir au lieu de s'épuiser». Pour les guider sur ce chemin, un exposé de Mme Rosette Poletti, infirmière, pédagogue et psychothérapeute, et nombre d'ateliers divers: forte participation sur tous les plans.



Etre bien dans sa peau... (Photo de Marcel Imsand, tirée du calendrier du CSP 1987)

Même si les associations militantes ont pu croire que les Neuchâteloises se réveillaient d'une léthargie et prenaient en mains féministes leur avenir, il ne faut pas se leurrer. C'est d'abord la quête du mieux-être qui a attiré les participantes – on comptait aussi quelques hommes –, doublement motivées par la présence de Mme Rosette Poletti. Elle s'est faite attendre mais comme Zorro, une fois arrivée, ce fut le salut.

Du moins, l'espérance du salut par son exposé retraçant les étapes inévitables à franchir pour atteindre à l'épanouissement personnel. Sur les bas-côtés de ce cheminement à effectuer tout au long d'une vie, l'abandon des idées reçues, inculquées et du personnage né du regard des autres. Sept étapes dans ce qui devient une reconquête de soi: l'enracinement nécessaire tout d'abord, la conscience de ses émotions et oser les vivre ensuite pour atteindre l'intelligence de faire sens aux choses, aux séparations, aux pertes; ce sera dès lors le temps de prendre conscience de soi-même et de ne plus blâmer les autres pour ce que l'on est – ou que l'on n'est pas –; le passage à vide est une étape à accepter aussi pour permettre une reconstruction et analyser objectivement ses propres qualités, les mettre au service des autres. Tout cela assumé et conquis, il ne sera pas difficile de s'attacher positivement, d'entrer en intimité et d'accepter d'être vulnérable. Nul doute que le mieux-être est à portée de mains quand la machine se mettra en route, ultime étape, pour passer aux choses concrètes et faire fructifier ses propres richesses.

Le propos a porté, les auditrices – et les quelques auditeurs – étant dans l'ensemble ravis et enthousiastes. Une bonne atmosphère qui a enrichi les ateliers de l'après-midi et dans ceux appropriés au thème, les sept étapes sont revenues.

Mais la proposition du Centre de liaison était multiple et riche, passant de facettes théoriques, philosophiques et autres comme la gestion du temps, l'épuisement professionnel, l'orientation personnelle, l'épanouissement par la politique aux questions pratiques de contraception douce, d'esthétique, de tai-chi, de danse, etc. Plus de cent participantes – et toujours quelques papas – ont pris une part active à ces diverses activités.

Invitées pour un jumelage prometteur, des représentantes de l'Union féminine civique de Besançon ont participé à la journée et présenté leur riche activité.

Rarement les Neuchâteloises de tous bords ont été si nombreuses à se réunir et les associations militantes ont rêvé un peu de les voir devenir plus conscientes et combatives dans ce canton où il reste tant à faire. Espoir, la déléguée à l'égalité et à la famille est entrée en fonction le 1er octobre dernier.

Agenda

Se préparer pour être efficace

Tel est le titre du nouveau cours mis sur pied par le Centre de liaison des associations féminines vaudoises dans le cadre de son programme de formation à la vie politique. Il s'adresse à toutes les personnes désireuses de connaître la vie politique et éventuellement de s'y engager.

Ce cours aura lieu du **10 janvier au 7 février 1991,** chaque jeudi, de 20 h à 22 h, **à la Maison de la Femme,** av. Eglantine 6, **1006 Lausanne.** Finance d'inscription: 20 francs, coût du cours 160 francs pour les membres du CLAF, 200 francs pour les non-membres. Renseignements et inscriptions (jusqu'au 15 décembre): (021) 20 04 04 les lundi, mardi et vendredi après-midi de 14 h à 17 h.

Atelier d'écriture

Mary-Anna Barbey organise un cours hebdomadaire, le lundi soir de 19 h 15 à 22 h, **dès janvier 1991, à Lausanne,** pour les personnes désireuses d'explorer les liens entre écriture et trajectoire personnelle; le cours vise notamment à dénouer les blocages devant l'expression écrite. Prix: 230 francs les trois séances. S'inscrire auprès de Mary-Anna Barbey, Belles-Roches 3, 1004 Lausanne, tél. (021) 38 47 35.

Sensibilisation à la rencontre de l'autre

Rencontrer l'autre fait partie de notre quotidien. C'est pourtant une expérience complexe. Le **Centre du Louverain** propose un stage, animé par **Francine Schneider,** qui vise à aider les participant-e-s à clarifier leurs réactions et leurs comportements face à autrui. Dates: les **19 et 20 janvier 1991.** Prix: 80 francs tout compris (logement en petits dortoirs ou en chambre individuelle avec supplément). Adresse: Le Louverain, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, tél. (038) 57 16 66.

Le GIFLE pour réagir

ADF du littoral neuchâtelois

(ib) – A Neuchâtel, GIFLE change de genre; dans la volonté de bouger, les membres de l'ADF, section du littoral neuchâtelois, s'activent à mettre en place une nouvelle structure, le «Groupe d'Intervention des Femmes du Littoral et Environs»; c'est dans ce cadre que ces militantes veulent réagir aux faits sexistes qui sont portés à leur connaissance, dans les médias, vie politique ou autre sphère publique.

Leur rapport d'activité est d'ailleurs émaillé de leurs réactions à des faits choquants et de soutien à des actions pour l'égalité ou à des interventions au Grand Conseil par exemple. Les militantes ont été très actives d'une part pour divulguer l'information et faire connaître l'ADF, d'autre part pour s'informer et se former elles-mêmes.

La section a une représentante au Conseil de l'Egalité et de la Famille et comme toutes les membres ADF, pose ses espoirs sur les épaules de la nouvelle déléguée Catherine Laubscher Paratte; elle est même qualifiée de perle dans le rapport. Les projets sont nombreux et comportent entre autres, l'organisation de l'Assemblée des déléguées de l'ADF Suisse qui se déroulera à Neuchâtel le 25 mai 1991.